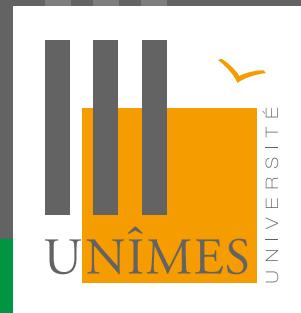


DIPLÔME D'UNIVERSITÉ



GÉNÉALOGIE ET HISTOIRE DES FAMILLES

Famille



PRÉSENTATION

La généalogie est devenue en l'espace de quelques années l'un des loisirs préférés d'un nombre important de Français. C'est aussi un métier nouveau et en plein essor en France.

La formation théorique s'articule autour de plusieurs axes :

- L'histoire moderne de la France pour acquérir les principaux repères de cette période ;
- Le droit, plus particulièrement le droit des familles ;
- Le latin, pour appréhender les textes les plus anciens consultables par les généalogistes ;
- Les sciences historiques (paléographie, héraldique et anthroponymie) qui sont indispensables à l'apprentissage du généalogiste.

La formation pratique permet à l'étudiant de faire des recherches précises aux archives auprès desquelles celui-ci réside, ou encore sur l'histoire d'une personne ou d'une famille, à partir des archives militaires, judiciaires, administratives, scolaires...

OBJECTIFS

L'objectif de ce diplôme universitaire est de permettre à tous ceux qui exercent la généalogie, dans un cadre privé, de gagner en efficacité, et de faciliter aux étudiants en droit et en histoire leur arrivée sur le marché du travail.



PRÉREQUIS

**L2 histoire ou droit.
A défaut, expérience
requis dans le domaine
de la généalogie.**

ORGANISATION

Ce diplôme universitaire est réalisé en deux sessions :

- En présentiel de janvier à juin tous les vendredis et samedis matin, sur une durée totale de 178 heures,
- À distance pour les personnes éloignées géographiquement, de septembre à avril, où seuls deux regroupements sur site nîmois sont obligatoires (possibilité de passer les examens à l'étranger).

SAVOIR-FAIRE ET COMPÉTENCES

- Maîtrise des bases fondamentales à la connaissance de l'histoire moderne de France
- Connaissances historiques
- Capacité à trouver les documents ou les centres d'archives dispersés sur l'ensemble du territoire
- Connaissance d'autres documents que ceux de l'état-civil
- Pouvoir lire ou déchiffrer des actes établis avant le XIX^e siècle

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Recherches en généalogie dans les centres d'archives départementaux ou nationaux
- Généalogiste successoral ou familial, en complément d'un cursus initial en histoire ou en droit



CHIFFRES CLÉS

87,5%
d'étudiant(e)s
diplômé(e)s en 2018*

*OVIE 2017/2018

CONDITIONS D'ACCÈS

- Formation initiale / Formation continue
- Sur dossier avec lettre de motivation, CV et derniers diplômes obtenus.

STAGE

- Un stage facultatif peut être réalisé.

CONTACT

Tél. 04 66 70 74 72
unifop@unimes.fr

UNIVERSITÉ DE NÎMES

Rue du Docteur Georges Salan -
CS 13019 - F-30021 Nîmes - Cedex 1
Tél. (0) 4 66 36 46 46 - Fax (0) 4 66 36 45 87

www.unimes.fr



[facebook.com/unimesfr](https://www.facebook.com/unimesfr) /



[@unimesfr](https://twitter.com/unimesfr)

